

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
5'	Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Château
10'	Objectif : découvrir le contexte historique du site, comprendre le déroulement de l'activité. Introduction sur le Moyen Âge et les châteaux forts. Lancement de l'enquête.	Médiateur ou Enseignant	Basse-cour
40'	Objectif : découvrir la vie quotidienne. Enquête des élèves pour retrouver un lieu mystère. En groupe, jeux sur les thèmes de l'écriture, les loisirs, l'artisanat et la santé. Observation et manipulation de reproductions d'objets médiévaux.	Enseignant	Château, chapelle, donjon, basse-cour et tour porte.
40'	Objectif : découvrir la vie quotidienne. Enquête des élèves pour retrouver un lieu mystère. En groupe, jeux sur les thèmes de l'aménagement intérieur, l'hygiène et les fêtes. Observation et manipulation de reproductions d'objets médiévaux.	Médiateur	Château, remparts et tours
5'	Objectif : émettre des hypothèses sur le lieu mystère à partir des indices récoltés. Résolution de l'enquête. Découverte d'un jeu médiéval.	Médiateur - Enseignant	Château
5'	Bilan, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Château

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée
Tarif : 1,5 € par élève

Vous animerez une ou plusieurs séquences de cette activité. Préparez-vous en consultant le support d'animation et les ressources dans la rubrique *Organiser votre activité*.

- Prévoir une tenue adaptée : séquences en extérieur sur un site venteux (bottes l'hiver, tenue imperméable, chapeau... en fonction de la météo).
- Diviser la classe en 4 groupes.

Accompagnateurs :

- Moins de 30 élèves/classe : 3 accompagnateurs maximum dont l'enseignant.

- Plus de 30 élèves/classe : 4 accompagnateurs maximum dont l'enseignant.

Si le nombre d'adultes encadrant est supérieur à cette recommandation, les accompagnateurs supplémentaires devront s'acquitter de leur droit d'entrée sur le site.

RENDEZ-VOUS

Château de Tiffauges -
85130 TIFFAUGES



PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

HISTOIRE

Société, Église et pouvoir politique dans l'occident féodal (XI^e-XV^e s.).

FRANÇAIS

Lire des images, des documents composites (y compris numériques) et des textes non littéraires.

HISTOIRE DES ARTS

Formes et circulations artistiques (IX^e-XV^e s.).

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves.
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves.
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur à nos recommandations, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. Il est interdit de pique-niquer dans l'enceinte du château. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.**

Pas d'escalade sur les pierres, ni de franchissements de cordes ou de palissades.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Certaines activités se déroulent en extérieur. **Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo.**

Pour assurer la sécurité du déplacement des enfants entre le château et nos salles pédagogiques, **prévoir des gilets jaunes pour les adultes/accompagnateurs.**